

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

#### Office fédéral de l'environnement OFEV

Section Médias Tél.: 031 322 90 00 Fax: 031 322 70 54 medien@bafu.admin.ch http://www.bafu.admin.ch

## Fiche WaMos 2: surface forestière, interdiction de défricher et état de la forêt

17 février 2012

# La population veut le maintien de la surface forestière actuelle

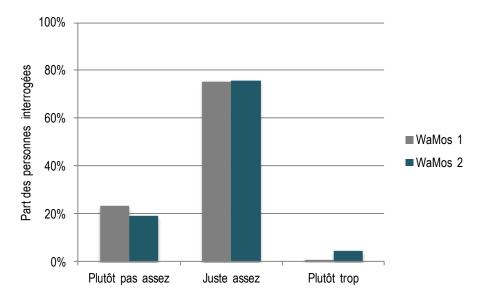
L'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2) montre qu'une très large majorité de la population suisse souhaite le maintien de l'interdiction de défricher. Plus de 95 % des personnes interrogées considèrent soit que la surface forestière est juste suffisante soit qu'il n'y a plutôt pas suffisamment de forêts. 70 % des gens ne savent toutefois pas que la superficie forestière totale augmente en Suisse.

Selon l'Inventaire forestier national (IFN 3) de 2010, les forêts couvrent actuellement 12 800 kilomètres carrés, soit 31 % de la superficie du pays. L'estimation que fait la population de la part de territoire occupée par la forêt est assez proche de la réalité, puisque la moyenne des réponses fournies par les 3000 personnes interrogées lors de l'enquête WaMos 2 (voir encadré) est de 30,5 %.

Une comparaison avec l'enquête réalisée en 1997 montre que bien plus de personnes (28 %) savent aujourd'hui que la surface boisée augmente sur l'ensemble du territoire suisse. Un peu plus d'un tiers des personnes interrogées pensent que la surface forestière reste constante sur l'ensemble du pays, ce qui correspond à la situation réelle sur le Plateau, où vit la majorité de la population. La part des personnes qui supposent à tort que la forêt régresse a diminué, passant de 56 % à 36 %.

#### Une situation jugée satisfaisante

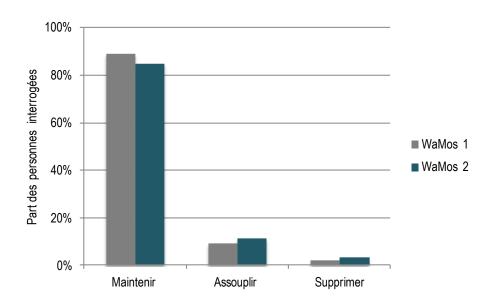
Plus des trois quarts des gens estiment qu'il y a juste assez de forêts en Suisse, alors que 19 % sont d'avis qu'il devrait y avoir davantage de zones boisées. 5 % seulement trouvent qu'il y a trop de forêts. En Suisse méridionale, les personnes qui trouvent qu'il n'y a pas assez de forêt sont en petit nombre, ce qui s'explique probablement par le fait que les forêts augmentent depuis des décennies sur le versant sud des Alpes, en particulier en altitude, et qu'elles recouvrent aujourd'hui plus de la moitié de la surface du Tessin. Entre le lac de Constance et le lac Léman, l'aire forestière reste constante et la part de surface qu'elle y occupe est presque deux fois moindre qu'au Tessin.



Estimation de la surface forestière en Suisse par la population

#### Maintenir l'interdiction de défricher

L'obligation légale d'assurer la conservation des forêts dans leur étendue et leur répartition géographique est largement acceptée par la population, puisque près de 85 % des personnes interrogées se déclarent favorables au maintien de l'interdiction de défricher. Moins de 12 % préconisent un assouplissement et seulement 4% sont pour sa suppression.



L'attitude de la population par rapport à l'interdiction de défricher a peu changé depuis 1997

Cette attitude coïncide en grande partie avec les objectifs et les lignes stratégiques de la Politique forestière 2020 adoptée par le Conseil fédéral en août 2011. Selon cette dernière, le système de l'interdiction de défricher avec la possibilité d'octroyer des dérogations a fait ses preuves et doit être maintenu.

La volonté clairement exprimée par la population de conserver l'aire forestière se manifeste aussi dans son attitude par rapport à la compensation des défrichements. Trois quarts des personnes interrogées estiment que le défrichement d'une forêt à proximité de leur localité doit être compensé par l'afforestation d'une surface identique dans la même région. 20 %

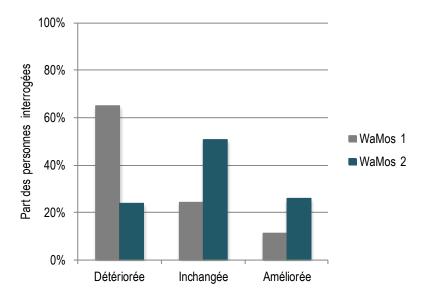
préconisent plutôt une compensation sous la forme de mesures visant à protéger la nature et le paysage et seulement 4% trouvent qu'une compensation n'est pas nécessaire.

La future pratique en matière de compensation des défrichements et les mesures destinées à flexibiliser la politique forestière en matière de surface font l'objet d'une initiative parlementaire en cours de délibération au Parlement.

### L'état de la forêt jugé majoritairement bon

77 % de la population considère l'état de santé de la forêt comme plutôt bon. Près de 50 % sont d'avis que l'état de la forêt est resté inchangé au cours des 20 dernières années. Lors de l'enquête WaMos 1 menée en 1997 en revanche, 65 % des personnes interrogées estimaient que l'état de la forêt s'était dégradé durant les deux décennies précédentes.

La crainte d'une mort prochaine des forêts qui prédominait par le passé a depuis cédé la place à une évaluation plutôt optimiste. En réalité, la santé de la forêt reste menacée par des dangers concrets, comme le montrent des études et des recherches menées sur le long terme. Citons en particulier les apports d'azote aériens, qui entraînent une acidification du sol, ainsi que l'apparition de nouveaux organismes nuisibles.



Evaluation de la santé de la forêt par la population en 1997 et en 2010

De manière générale, la population suisse accorde une grande valeur à la forêt. Elle connaît la forêt et son importance pour l'environnement, l'économie et la société. Elle estime qu'il faut absolument la protéger et sait que ce qu'elle offre ne peut être gratuit. Les résultats correspondent à l'évaluation que les sondés ont de leurs propres connaissances sur la forêt. 80 % estiment être plutôt bien à très bien informés. Le fait que 61 % trouvent qu'il faudrait davantage parler de la forêt peut être interprété comme le signe de l'intérêt considérable dont elle fait l'objet.

### Enquête WaMos 2

L'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (WaMos) vise à déterminer l'attitude de la population par rapport à des thèmes touchant à la forêt et au bois. Dernière en date, l'enquête WaMos 2 a été réalisée en 2010 par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL sur mandat de l'OFEV. Les enquêtes réalisées en 1978 puis en 1997 (WaMos 1) avaient déjà permis de recueillir des données de base.